



Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick

(Pour diffusion immédiate)

Communiqué de presse

Un an après « Vieillir dans l'indifférence et l'indignité au N.-B. »

Dieppe, le 15 juin 2023 – Le 15 juin est la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. Il y a un an, à l'occasion du thème de cette journée, l'Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick a rendu public le rapport « Vieillir dans l'indifférence et l'indignité au Nouveau-Brunswick ». Ce rapport dénonce les injustices et la maltraitance que les personnes âgées subissent dans les foyers de soins de longue durée et les foyers de soins spéciaux. Le document souligne également le manque de services de soins et de soutien à domicile pour les aînés. (Voir le rapport en ligne : <https://afanb.org/wp-content/uploads/2022/07/Vieillir-dans-lindiffe%CC%81rence-et-lindignite%CC%81-au-Nouveau-Brunswick.pdf>)

Le 18 mai dernier, l'Équipe Acadie, qui regroupait une trentaine de personnes de quinze organismes acadiens provinciaux, rencontrait le premier ministre, des ministres, les chefs des partis d'opposition, des députés et des hauts fonctionnaires pour les sensibiliser et les inviter à agir sur quatre recommandations du rapport, soit : 1) la communication entre les foyers de soins, incluant les foyers de soins spéciaux, et les familles des résidentes et des résidents des foyers de soins; 2) les services de soins et de soutien à domicile; 3) la révision des normes des foyers de soins, incluant les foyers de soins spéciaux; 4) l'augmentation de la proportion des foyers de soins et des foyers de soins spéciaux à but non lucratif, afin que la qualité des services soit plus importante que la rentabilité de l'entreprise.

Au cours de l'année, l'AFANB a rencontré à plusieurs reprises les hauts fonctionnaires du ministère du Développement social. « Ces derniers ont été très chaleureux à notre égard et sont ouverts aux recommandations de l'AFANB. Ils ont parlé d'un plan stratégique à venir pour améliorer les services de soins dans les foyers, » souligne le président, Marcel Larocque. « Nous avons insisté sur notre désir de participer aux discussions de la planification de ce plan stratégique. Nous leur avons dit à multiples reprises : Pas pour nous sans nous! »

Le Bureau du défenseur des aînés a entrepris une étude des problèmes systémiques des foyers de soins. Un comité provincial a été mis sur pied pour

mener cette étude et les aînés font partie de ce comité, contrairement au comité du ministère du Développement social pour son plan stratégique. Le rapport du Bureau du défenseur des aînés devrait être rendu public en octobre 2023. Le plan stratégique pour améliorer les services de soins et de soutien pour les personnes âgées devait être rendu public en janvier 2023.

« Ça fait un an qu'on attend des actions du gouvernement provincial pour améliorer le sort des personnes âgées de la province », affirme Marcel Larocque. « Pour les personnes âgées maltraitées dans les foyers de soins, elles ne peuvent absolument plus attendre un jour de plus! Notre gouvernement doit passer à l'action! »

– 30 –

Pour plus d'information :

Jules Chiasson : (506) 386-0090 ou (506) 850-6094

Courriel : dg@afanb.org